Jalon 29

Espaces de concertation régionaux pour la gestion des ressources

Des espaces de concertation régionaux permettent à la population concernée de participer activement aux décisions sur la gestion des ressources de leurs territoires

Pourquoi ce jalon?

- Ce jalon est déterminant car il propose la création d'espaces régionaux de concertation permanents, permettant aux communautés locales – y compris les Premières Nations et les groupes historiquement marginalisés – de prendre part aux décisions concernant l'extraction, la transformation, l'utilisation et la régénération des ressources. Cette approche renforcerait la légitimité démocratique, l'acceptabilité sociale et la transparence dans la gestion des ressources.
- Les mécanismes décisionnels actuels se situent souvent à des échelles éloignées des réalités locales, ce qui limite la prise en compte des spécificités territoriales, culturelles et socioéconomiques. Des structures de gouvernance participative à l'échelle régionale permettraient d'intégrer ces spécificités et de valoriser les savoirs et expertises ancrés dans les communautés.
- L'établissement d'espaces de dialogue réguliers et accessibles favoriserait la transparence, l'inclusion, la coresponsabilité et la confiance entre l'ensemble des parties prenantes, tout en offrant un cadre pour harmoniser les priorités et identifier des pistes communes d'action.
- Une autonomie décisionnelle accrue au niveau régional renforcerait la résilience des communautés, accélérerait la transition socio-écologique et permettrait de mieux protéger les écosystèmes, tout en respectant les orientations et objectifs provinciaux.
- Ces espaces constitueraient également un cadre formel pour définir et suivre des cibles mesurables de protection et de régénération des milieux naturels, assurant la cohérence et l'efficacité des politiques publiques.

Niveau d'avancement

Mauvaise direction	On est au point mort	On se prépare	**On est en route**	On est bien avancés	Jalon atteint

Qui doit être mobilisé

- Gouvernements et organismes publics
- Milieu des affaires et du travail
- Milieu associatif et citoyen
- Organismes de développement territorial

RRecq Réseau de recherche en économie circulaire du Québec

Comment pourrait-on s'y rendre ?

- Réaliser un inventaire des dispositifs de concertation existants afin d'identifier les lacunes et les leviers à renforcer.
- Mettre en place des espaces régionaux permanents (forums, assemblées publiques, comités multipartites) incluant systématiquement la représentation des Premières Nations.
- Coordonner la création de comités régionaux d'intervention prioritaire, inspirés des comités ZIP du Plan d'action Saint-Laurent, pour élaborer des plans de gestion intégrée des ressources.
- Valoriser les démarches pilotes de dialogue territorial, telles que le Grand dialogue régional pour la transition socio-écologique, FabRégion, Collectivité ZéN de Québec, Agora métropolitaine et Communautés des possibles de Rosemont -La Petite-Patrie, et s'en inspirer pour structurer la concertation autour des besoins fondamentaux des populations (se nourrir, se loger, se déplacer), favorisant ainsi la convergence des stratégies et dépassant les logiques strictement sectorielles.
- Recourir à des organisations spécialisées dans l'animation neutre de démarches participatives (Communagir, Opération Veille et Soutien Stratégique (OVSS)) afin de maximiser la participation et la représentativité, et prévoir l'intervention d'une tierce partie indépendante pour assurer une médiation équitable et documentée, garantissant l'impartialité.
- Développer des outils communs de suivi et d'évaluation afin d'alimenter les débats et d'orienter les décisions.

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Existence d'instances et de réseaux de concertation déjà actifs pouvant servir de base (ex. Office de consultation publique de Montréal).
- Délégation de pouvoirs du gouvernement provincial vers les Municipalité régionale de comté (MRC), municipalités et conseils régionaux.
- Soutien financier, logistique et technologique pour la mise en place et la pérennisation des espaces.
- Accès à des données fiables et partagées sur l'état des ressources et des écosystèmes pour informer les débats.

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- Manque de temps, de moyens ou de capacité organisationnelle des parties prenantes pour s'impliquer pleinement.
- Réticence provinciale à transférer des pouvoirs décisionnels de gestion des ressources vers les régions.
- Inadéquation entre les priorités régionales et les orientations provinciales.
- Accessibilité limitée pour certaines communautés, notamment autochtones et rurales isolées.
- Risque de perte de crédibilité en cas d'absence de suivi, d'actions concrètes ou d'impartialité perçue.

- Divergences de vision, de langage ou de rythme dans la mise en œuvre.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir ?

- Comment garantir que la gouvernance de ces espaces soit confiée à des organismes à la fois enracinés localement et impartiaux ?
- Comment assurer une participation représentative et active des communautés locales et autochtones ?
- Par quels mécanismes intégrer les décisions de concertation dans les politiques publiques régionales et provinciales de gestion des ressources ?
- Quel rôle pour les indicateurs de performance socio-écologique dans l'évaluation des décisions prises ?

Ressources

- Van Den Berg, A. C., Giest, S. N., Groeneveld, S. M., & Kraaij, W. 2020. Inclusivity in Online Platforms: Recruitment Strategies for Improving Participation of Diverse Sociodemographic Groups. Public Administration Review, 80(6), 989-1000.
- Chemins de transition. 2023. Fiche jalon 14, défi territoire
- CMQuébec. 2024. Table de concertation régionale de Québec
- Coalition montréalaise des tables de quartier (s.d.). Coalition montréalaise des tables de quartier
- Gouvernement du Québec. 2025. Plan d'action de développement durable 2023-2028
- Gouvernement du Québec. 2025. Cadre de référence de la gestion intégrée des ressources en eau
- Espace MUNI. (s.d). Des repères pour une participation profitable de votre municipalité ou de votre MRC à des dé- marches de concertation
- Rocque, S., Voyer, J., Langevin, J., Dion, C., Noël, M.-J., & Proulx, L.-M. 2002. Participation sociale et personnes qui présentent des incapacités intellectuelles. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 13, 62–67.

À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d'action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n'est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l'alignement des efforts vers la vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec. Vos contributions pour l'enrichir sont les bienvenues à : info@rrecq.ca

Version : août 2025